



Management en santé et sécurité au travail : référentiels et outils dans cinq pays européens

Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Luxembourg

Organismes et sigles fréquemment cités

AAA- Association d'assurance accident, Luxembourg

Arbejdsmiljø : Autorité danoise de l'environnement de travail (Danish Working Environment Authority)

AT/MP : accident(s) du travail / maladie(s) professionnelles(s)

BG - Berufsgenossenschaft(en) : caisse(s) d'assurance sociale des accidents du travail (Allemagne). Organisée(s) par branche, les BG suivantes sont notamment citées :

- **BG BAU** : BG Construction
- **BG ETEM** : BG Énergie, Textile, Électronique et Médias
- **BGHM** : BG Bois et métallurgie
- **BGHW** : BG Commerce et distribution
- **BGN** : BG Alimentation et restauration
- **BGRCI** : BG Matières premières et industrie chimique
- **BG Verkehr** : BG Transport
- **BGW** : BG Santé
- **VBG** : BG Administration

BSI - British Standards Institution : organisme britannique de normalisation

DGUV - Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung : assurance sociale allemande des accidents du travail

INAIL - Istituto nazionale per l'assicurazione contro gli infortuni sul lavoro : organisme d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (Italie)

INSST - Instituto Nacional de Seguridad y Salud en el Trabajo : organisme national de prévention en santé et sécurité au travail (Espagne)

ILO - International Labour Organization : organisation internationale du travail (**OIT**)

International Organization for Standardization (ISO) : organisation internationale de normalisation

Länderausschuss für Arbeitsschutz und Sicherheitstechnik (LASI) : comité des Länder pour la sécurité et la santé au travail (Allemagne)

OIT : organisation internationale du travail

PDCA : "Plan Do Check Act" (Planifier, Réaliser, Évaluer, Améliorer)

SMSST : système(s) de management en santé et sécurité au travail

SST : sécurité et santé au travail

UIC : Union des industries chimiques (France)

Sommaire

Introduction

1. Les référentiels internationaux

- 1.1 L'ILO-OSH 2001
- 1.2 L'OHSAS 18001
- 1.3 L'ISO 45001
- 1.4 Système commun MASE-UIC

2. Les référentiels nationaux

- 2.1 Italie : des référentiels sectoriels issus du dialogue social
- 2.2 Allemagne : un guide national basé sur l'ILO-OHS complété par des référentiels et outils issus du dialogue social sectoriel
- 2.3 Espagne : des guides généralistes

3. Les incitations financières

4. Certificats et labels

5. Contrôle et responsabilité des entreprises

Références bibliographiques



Introduction

La présente note présente des référentiels internationaux et quelques outils et référentiels nationaux susceptibles d'être adaptés aux entreprises françaises. Cela s'inscrit en réponse à l'engagement E1¹ pris dans la Convention d'objectifs et de gestion de l'Assurance Maladie – Risques professionnels (COG AT/MP) 2018-2022 signée avec l'État.

L'Organisation internationale du travail (OIT) définit un **système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMSST)** comme "un ensemble d'éléments liés ou interdépendants destinés à établir une politique et des objectifs de SST, et à réaliser ces objectifs".

Plusieurs référentiels - de certification ou de lignes directrices - existent au niveau international pour accompagner la mise en place d'un SMSST au sein de l'entreprise. Tous poursuivent globalement la même finalité : améliorer la performance de l'entreprise en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP).

En effet, la mise en place d'un SMSST permet d'intégrer la prévention le plus en amont possible. En associant l'ensemble des travailleurs de l'entreprise et en les invitant à considérer toutes les composantes de la santé et de la sécurité au travail comme partie intégrante de leur activité, un SMSST favorise le développement dans l'entreprise d'une culture organisationnelle favorable à la prévention des AT/MP.

Quel que soit l'outil utilisé, le respect de la réglementation du pays, lorsqu'elle existe, est un prérequis à la mise en œuvre d'un SMSST ; dans de nombreux pays, celui-ci va au-delà des obligations légales nationales.

Toutefois, mettre en œuvre un SMSST dans l'entreprise selon les référentiels internationaux ne va pas toujours de soi et peut nécessiter d'être adaptée. Cela requiert parfois des ressources conséquentes pour des petites entreprises et les SMSST peuvent devenir contraignants. C'est le cas par exemple si leur certification est imposée par un donneur d'ordre. Les SMSST peuvent aussi conduire à un trop grand formalisme et être en décalage avec la réalité et les besoins de l'entreprise.

C'est pourquoi, dans certains pays, des organismes d'assurance AT/MP, de prévention ou des entités régionales ont développé des référentiels, des outils et des dispositifs d'accompagnement pour aider les PME/TPE à concevoir, structurer et mettre en œuvre une démarche SST dans un système de management. Certains d'entre eux sont élaborés par branches pour mieux s'adapter à la réalité des entreprises et peuvent leur permettre d'atteindre progressivement une équivalence à d'autres référentiels.

1 Engagement E1 : développer des outils et des méthodes permettant de rendre le plus grand nombre d'entreprises autonomes en matière de management de la SST

COG 2018-2022 - Promouvoir une politique d'accompagnement des entreprises et récompenser celles qui entreront dans une démarche d'amélioration de la qualité du travail, de la protection des salariés et de leur performance : l'objectif est bien la promotion d'une culture de prévention durable en matière de SST. (Enjeux Fiche 2.3) ... D'autres outils (d'incitation à la prévention en direction des entreprises) pourront être expérimentés et déployés, en s'inspirant notamment d'exemples européens.

1. Les référentiels internationaux

La volonté de nombreux pays de disposer d'un référentiel international pour mettre en place un SMSST s'est concrétisée par l'écriture et la publication de documents internationaux : l'OHSAS 18001 dès 1999, l'ILO-OSH 2001 en 2001, puis la norme ISO 45001 dont la rédaction a débuté en 2013 et qui a été publiée en mars 2018.

Ces trois référentiels internationaux ont pour points communs le concept de l'amélioration continue (PDCA²) : la planification, la mise en œuvre des mesures de prévention, le suivi de la performance et le retour d'expérience.

De large portée, ils sont moins immédiatement opérationnels que les référentiels écrits dans un premier temps pour un usage national comme le MASE-UIC³ par exemple. Cela oblige l'entreprise à identifier et analyser ses spécificités de contexte comme son pays d'origine, son secteur d'activité, etc. avant de se lancer dans la construction de son SMSST.

Le référentiel MASE-UIC a, dans une moindre mesure, une portée internationale. Mais il est bien présent dans le paysage de la prévention des risques, raison pour laquelle il est utile de le citer dans cette note.

1.1 L'ILO-OSH 2001

L'ILO a reconnu l'utilité des approches managériales de la SST en lançant dès 1997 une revue des multiples systèmes existant à l'échelle mondiale. La synthèse de cette revue s'est traduite par la publication en 2001 d'un guide général de bonnes pratiques [Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail ILO-OSH 2001](#) réalisé avec l'implication des mandants tripartites de l'Organisation (gouvernements, employeurs et travailleurs).

Ce document fournit des éléments et des recommandations sur ce que pourrait être, selon les membres de l'ILO, une bonne démarche de gestion de la SST. La notion de "système de gestion" est privilégiée volontairement considérant que le "management" est plutôt du ressort de l'encadrement tandis que la "gestion" concerne l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

Ce guide met les travailleurs au centre du système de gestion de la SST. Il accorde ainsi une importance particulière aux dispositifs de participation pour répondre aux préoccupations et exigences des travailleurs, à la mise en œuvre de programme de rééducation et de réhabilitation, à leur participation à toutes les étapes des audits. Il s'appuie aussi sur les principes généraux de prévention de la directive cadre européenne de 1989⁴ pour définir l'ordre de priorité des mesures de prévention à prendre.

Ces principes directeurs sont publiés sous la forme d'un guide qui n'a pas vocation à être un référentiel de certification. A ce titre, il est clairement précisé dans l'introduction que

2 Diagramme de la "Roue de Deming", désigné en anglais par PDCA "Plan Do Check Act" : Planifier, Réaliser, Évaluer, Améliorer

3 MASE-UIC : Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises - Union des industries chimiques

4 Directive 89/391/CEE du Conseil du 12 juin 1989 concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail

les recommandations ne sont ni contraignantes, ni destinées à remplacer les législations nationales et ne nécessitent aucune certification.

Pour autant, ILO-OSH 2001 a été rendu "certifiable" en France et en 2016 quelque 340 entreprises avaient la double certification ILO-OSH 2001 et OHSAS 18001.

L'ILO étant perçue comme la structure la plus légitime pour développer des lignes directrices dans ce domaine, de nombreux pays européens - dont la France, l'Allemagne et la Pologne - ont longtemps considéré ce référentiel comme le plus approprié.

S'adressant non seulement aux États mais également aux entreprises, l'ILO en a fait une importante promotion. Ces principes directeurs, issus de ce dialogue social international, se distinguent des normes OHSAS 18001 et ISO 45001 par leur accès gratuit. Aussi les entreprises peuvent-elles s'approprier cet outil facilement.

Ces principes directeurs prévoient la possibilité pour les pays de les adapter à leurs réalités nationales en élaborant un guide national et en développant des aides à la gestion propres à un secteur ou à une organisation. C'est ce que l'Allemagne a fait dès 2002.

1.2 L'OHSAS 18001

En 1999, un collectif d'une quinzaine d'organismes de certification, de normalisation, de prévention, d'associations industrielles notamment anglophones a rédigé, à partir d'une norme britannique BS 8800 de 1996, un document d'envergure internationale publié en norme anglaise par le BSI, sous la référence BS OHSAS 18001 (*Occupational Health and Safety Assessment Series*).

Ce référentiel, révisé en 2017, cherchait à harmoniser les pratiques et les étapes à suivre pour la mise en place d'un SMSST. Rédigé dans le but de devenir un jour une norme internationale ISO, il suit la structure et le vocabulaire imposés par l'ISO à ses normes de management. Il repose, à l'instar des normes ISO 9001 "management de la qualité" et ISO 14001 "management de l'environnement", sur le concept de l'amélioration continue PDCA.

Ce référentiel définit des critères d'évaluation d'un système de management de la SST, c'est un outil pour auditer les entreprises, qui privilégie les exigences procédurales.

Si l'OHSAS 18001 est rapidement devenu le référentiel utilisé à des fins de certification le plus répandu à l'échelle internationale avec un nombre de certificats estimé à 90 000 en 2013, il est pourtant condamné à disparaître d'ici le 11 mars 2021, date à laquelle la norme internationale ISO 45001 l'aura complètement remplacé.

Concrètement, les entreprises aujourd'hui certifiées sur la base de l'OHSAS 18001:2007 doivent, à l'issue des trois années de période transitoire, adapter leur système de management et basculer sur une certification ISO 45001.

1.3 L'ISO 45001

L'écriture de la norme internationale ISO 45001, proposée au programme de travail de l'ISO dès 1996, s'est réalisée sous la houlette du BSI, après plusieurs rejets successifs, de 2013 à mars 2018.

Cette norme est le résultat d'un consensus élaboré à partir des référentiels internationaux préexistants et des contributions d'une centaine d'experts internationaux représentant diverses parties prenantes : représentants de salariés, d'employeurs, d'autorités publiques mais aussi préventeurs, certificateurs, normalisateurs, etc.

Si la base de travail fut, dans une large mesure, la norme britannique BS OHSAS 18001:1997, l'ILO a largement contribué aux travaux de rédaction de l'ISO 45001 en vertu d'un protocole d'accord signé avec l'ISO en 2013. Ce protocole visait à assurer la conformité du futur document avec les normes et principes de l'ILO (conventions internationales, principes directeurs ILO-OSH:2001...).

Alors que l'OHSAS 18001 a pour principal objectif la mise en place et l'évaluation d'un système de management, l'ISO 45001 va plus loin en précisant qu'il s'agit d'établir des processus dont les résultats escomptés sont de "procurer des lieux de travail sûrs et sains, par la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail" (article 1).

Cette norme est construite selon une structure imposée par l'ISO pour faciliter la mise en place d'un Système de management intégré (SMI) Qualité Sécurité Environnement (QSE) adossé aux référentiels ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et *in fine* ISO 45001.

Composée de trois chapitres introductifs (introduction, références normatives, définitions), la norme 45001 contient également une annexe informative explicitant les exigences fixées dans sept chapitres (Contexte de l'organisme, Leadership et participation des travailleurs, Planification, Support, Réalisation des activités opérationnelles, Évaluation des performances et Amélioration).

Toutefois, l'ISO 45001 est une norme généraliste. Elle ne vise pas un métier, une activité ou une branche sectorielle spécifique. S'adressant à toutes les organisations dans le monde quels qu'en soient la taille, la structure, l'activité et le statut (public ou privé), l'analyse du contexte ainsi que l'identification des parties prenantes et de leurs besoins et la terminologie sont importants.

L'ISO 45001 met au premier plan la notion de leadership et d'engagement du chef d'entreprise et de l'équipe de direction (top management). Elle insiste particulièrement sur la participation et la consultation des travailleurs ; propose de nouvelles définitions et concepts. C'est le cas, par exemple, des opportunités pour la SST, concept qui caractérise une approche de prévention proactive en exigeant d'identifier et d'exploiter systématiquement les situations favorables - opportunités - pour la SST.

A l'instar de l'OHSAS 18001, des exigences de résultats sont exprimées sur le système qui, au-delà de la conformité aux exigences légales du pays, doit permettre d'atteindre des objectifs de performance en SST et d'amélioration continue de cette performance. L'évaluation de l'efficacité se fait au moyen d'audits internes des nombreux processus identifiés du système ainsi que via des indicateurs. Une revue de direction permet de faire un bilan à minima annuel.

L'ISO mise sur un fort développement de ce référentiel de certification qui succède à l'OHSAS 18001. Elle espère, à 10 ans, un objectif de 500 000 certificats ISO 45001 dans le monde.

1.4 Le système commun MASE-UIC

Le MASE est une association française "loi 1901" créée en 1990 dont les membres sont des entreprises. En janvier 2018, le réseau MASE comptait plus de 5 000 entreprises totalisant plus de 400 000 salariés.

Le MASE est également le nom d'un référentiel de management "certifiable" développé en France dès 1997 et aux Antilles Guyane à partir de 2012. L'UIC, a rapproché son référentiel de celui du MASE en 2007 et depuis cette date la certification délivrée l'est pour un système commun MASE-UIC.

De plus, le 1^{er} janvier 2018 entrait en vigueur l'accord de convergence MASE-GEHSE, pour une certification SSE⁵ unique. L'agrément GEHSE⁶ créé par la profession pétrolière concernait essentiellement les entreprises intervenant dans les dépôts d'hydrocarbures et autres liquides inflammables ou des petits établissements pétroliers ou stations-service.

Ce système a récemment pris une dimension internationale avec un déploiement en 2017 en Côte d'Ivoire et en 2018 au Sénégal. Un partenariat existe également avec le VCA qui est une procédure de certification d'un système de management de la sécurité dans le secteur de la pétrochimie appliquée aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en Autriche et au Luxembourg.

Le MASE-UIC propose, sans distinction d'activité ou de secteur industriel particulier, une démarche de progrès qui se veut simple. La terminologie employée est celle connue en France.

Ce référentiel s'appuie lui aussi sur le principe du PDCA et de l'amélioration continue. Il propose une base de réflexion sur cinq axes visant chacun un objectif pour aider l'entreprise à mieux structurer sa démarche SSE :

- Axe 1 Engagement de l'employeur
Objectif : définir l'organisation du management SSE de l'entreprise
- Axe 2 Compétences et qualifications professionnelles
Objectif : transmettre à tous les salariés le "Savoir", "Savoir-Faire" et "Savoir-Être" nécessaires à la tenue de leur poste de travail
- Axe 3 Organisation du travail
Objectif : maîtriser les risques SSE lors de la réalisation de tâches, travaux ou prestations
- Axe 4 Efficacité du système de management
Objectif : évaluer l'efficacité du système de management
- Axe 5 Amélioration continue
Objectif : améliorer en continu le système de management

5 SSE - Sécurité, Santé et Environnement

6 GEHSE - Guide d'Engagement Hygiène, Sécurité, Environnement

La maîtrise des risques liés à la co-activité, dans le cadre d'interventions (travaux, maintenance, etc.) en milieu industriel et la maîtrise des risques pour l'environnement sont traités.

L'efficacité du système est vérifiée par des contrôles réguliers et planifiés aux plans humain, organisationnel et technique. Un audit du système de management MASE sur les 5 axes doit être conduit au minimum annuellement.

La reconnaissance de la performance du SMSST est aussi possible via une certification MASE-UIC qui s'appuie sur un CSN⁷, des associations locales et nationale et des cabinets d'audits. C'est la certification exigée en France pour les interventions sur les sites SEVESO seuil Haut.

La documentation disponible sur le site internet MASE se compose d'un manuel et d'un fascicule "les conseils de Masecotte" regroupant 20 conseils pour aider l'entreprise, par exemple pour développer sa culture SSE.

2. Les référentiels nationaux

Les référentiels et dispositifs retenus ici sont présentés succinctement à l'exception de ceux en Allemagne. Ils ont été sélectionnés en fonction de la disponibilité des informations détaillées.

Au **Danemark** et au **Luxembourg**, la promotion des SMSST s'organise autour de la norme OHSAS 18001 et de plus en plus autour de la norme ISO 45001 qui remplacera complètement l'OHSAS en 2021. Ces deux pays ne s'appuient donc pas sur des référentiels nationaux, contrairement à l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

2.1 Italie : des référentiels sectoriels issus du dialogue social

En Italie, l'[INAIL](#) a réalisé avec les partenaires sociaux sectoriels, des référentiels de SMSST, connus sous le nom de [SGSL](#)⁸, qui concernent les domaines suivants :

- santé publique,
- chimie,
- caoutchouc-plastique,
- énergie,
- PME/TPE
- construction navale,
- réseaux,
- services,
- environnement,
- aéronautique.

Les SGSL sont des documents d'orientation pour la conception, la mise en œuvre et l'application de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST), destinés

⁷ CSN : Comité stratégique national

⁸ SGSL : Sistema di gestione della sicurezza sul lavoro

principalement aux PME. Les SGSL peuvent être intégrés à d'autres normes comme l'ISO 9000 pour la qualité, l'ISO 14001 pour l'environnement.

Les SGSL ne sont pas destinés à la certification ni à des fins de contrôle par les organismes institutionnels. Dès lors, si une entreprise souhaite faire certifier son système de management, elle doit se référer à la norme OHSAS 18001 jusqu'au 11 mars 2021 au plus tard ou à la norme ISO 45001.

2.2 Allemagne : un guide national basé sur l'ILO-OSH complété par des référentiels et outils issus du dialogue social sectoriel

En Allemagne, le ministère fédéral de l'Économie et du Travail, les autorités supérieures d'Inspection du travail des Länder, les organismes d'assurance accident et les partenaires sociaux ont élaboré en 2002 un : [Guide pour les systèmes de management de la sécurité et de la santé au travail](#) (NLF)⁹. D'application volontaire, ce document-cadre pour le développement, l'introduction et l'évaluation des SMSST suit la structure et reprend le contenu du guide de l'ILO.

Ce référentiel s'appuie lui aussi sur le principe du PDCA et de l'amélioration continue. Il contient des tableaux de correspondance avec les normes de management ISO 14001 et ISO 9001. Le NLF ne prévoit pas de certification par des tiers mais il permet aux autorités supérieures d'Inspection du travail des Länder ou aux organismes d'assurance accident, dans le cadre d'un contrôle des systèmes, de proposer aux entreprises un examen volontaire de l'efficacité de leur SMSST. En général, ces services sont fournis gratuitement pour les phases de conseil et d'expertise.

Du côté des Länder, les inspecteurs du travail évaluent si l'organisation de l'entreprise est appropriée en s'appuyant sur le document LV 54¹⁰ du LASI [Principes directeurs du contrôle administratif du système](#) (*Grundsätze der behördlichen Systemkontrolle*).

Les employeurs qui sont intéressés par l'introduction d'un SMSST peuvent être conseillés par les autorités de surveillance. Le document du LASI LV 58 [Conseils destinés aux régions \(Länder\) relatifs aux SMSST et à leur mise en œuvre](#) de juin 2013 décrit les bases de ce conseil. Les thèmes traités sont le sens, les objectifs, l'utilité et les éléments essentiels d'un SMSST.

Chaque région fédérale peut se doter d'un référentiel spécifique, mais respectant le NLF, pour certifier ses entreprises à l'instar des référentiels des *Berufsgenossenschaften* qui sont adaptés au secteur qu'elles couvrent. À ce jour, seul le guide pratique de référence pour la gestion des risques et de la santé sur le lieu de travail OHRIS¹¹ est spécifique à la Bavière et à la Saxe. Ce guide OHRIS est un document généraliste visant la conformité à la réglementation plus qu'un guide pour construire un SMSST dans la mesure où des notions clés comme la revue de direction ou la politique SST ne sont pas abordées.

De son côté, la DGUV s'est dotée, en complément du NLF susmentionné, d'un dispositif très complet d'accompagnement des entreprises pour la mise en œuvre d'un SMSST et leur propose en général une expertise gratuite de l'efficacité de leur SMSST sur une base volontaire.

9 NLF : Nationaler Leitfaden für Arbeitsschutzmanagementsysteme

10 LV 54 - LASI Veröffentlichung : Publication 54 du LASI

11 OHRIS - Occupational Health- and Risk-Managementsystem

Les [Principes directeurs 311-002 pour le conseil et l'évaluation](#) (*Grundsatz 311-002 für Beratung und Begutachtung von Arbeitsschutzmanagementsysteme*) de la DGUV publiés en 2016 (dernière modification en 2015) donnent aux BG les lignes directrices pour conseiller, mais aussi pour expertiser les entreprises qui le souhaitent en se basant sur le NLF.

En complément de ce document, chaque BG a développé son propre guide, toujours basé sur le NLF. Ces guides pour la mise en place de SMSST, appelés *Arbeitsschutzmanagementsysteme* (AMS)¹², tiennent compte par exemple de la taille des entreprises du secteur, de leur infrastructure ainsi que des particularités et des dangers et des risques spécifiques au secteur ou au type d'organisation.

Ces systèmes s'adressent principalement aux PME affiliées à la BG qui couvre leur secteur :

- BG Administration (VBG)
- BG Construction (BG BAU)
- BG Énergie, Textile, Électronique et Médias (BG ETEM)
- BG Alimentation et restauration (BGN)
- BG Matières premières et industrie chimique (BG RCI)
- BG Commerce et distribution (BGHW)
- BG Transport (BG Verkehr)
- BG Bois et métallurgie (BGHM)
- BG Santé (BGW)

Les exemples des BG Construction (BG BAU) et BG Administration (VBG) sont développés ci-dessous.

Un bilan initial, état des lieux préalable de l'organisation de la santé et de la sécurité, est imposé par les BG pour toutes les entreprises qui veulent un certificat AMS afin de faire le point sur ce qui est en place en matière de SST dans l'entreprise et ce qui manque. Les entreprises peuvent réaliser leur auto-évaluation avec l'outil [GDA-Orga-check](#). Des applications mobiles pour iPhone, iPad et Android sont disponibles, et une brochure peut être téléchargée.

La mise en place d'un SMSST est facultative et volontaire mais, une fois que l'entreprise a décidé de le faire et d'obtenir un certificat AMS, elle s'engage par un accord avec la BG. Cet accord précise notamment le champ d'application (entreprise/sites), l'engagement de la Direction de mettre en œuvre un SMSST et de mettre à disposition les moyens nécessaires, la personne responsable pour construire le SMSST ainsi que le nom du consultant AMS de la BG qui l'accompagnera dans la mise en œuvre de son SMSST. C'est ce consultant qui conseillera l'entreprise jusqu'à l'expertise. Les consultants passent en moyenne cinq jours à conseiller une entreprise qui a signé un tel accord.

En complément des guides sectoriels, la plupart des BG proposent des outils de mise en œuvre propres au secteur et à l'organisation comme des checklists et des questionnaires concernant l'autocontrôle, des informations sur les thèmes relatifs à la santé et à la sécurité au travail, des modèles de manuels ou de formulaires.

Les organismes d'assurance accident proposent également aux employeurs, dirigeants, responsables sécurité et autres acteurs comme les préventeurs des séminaires, ateliers, formations ou autres sur le thème des SMSST.

¹² AMS – Arbeitsschutzmanagementsysteme – systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail

Les documentations des LASI et de la DGUV soulignent que les SMSST permettent à l'employeur de remplir ses obligations légales et de bénéficier d'autres avantages (amélioration de l'image de l'entreprise notamment avec le certificat AMS, augmentation de l'efficacité et de la motivation des travailleurs, meilleure compétence de la direction en SST, etc.)

La SST de l'entreprise ainsi managée "contribue aussi à la réussite économique durable de l'entreprise" par une réduction des coûts directs (rémunération de base des primes d'assurance, des frais médicaux d'un AT) et indirects (maintien du salaire suite à un accident du travail ou coûts d'une maladie professionnelle).

Il est précisé dans le document LASI LV58¹³ [Conseils destinés aux régions \(Länder\) relatifs aux SMSST et à leur mise en œuvre](#) que la reconnaissance d'un SMSST par l'organisme d'assurance accident ou par les services d'inspection du travail est un avantage pour l'entreprise en tant que contractant car elle dispense l'entreprise, le cas échéant, de l'obligation, même indirecte, de certification par un tiers ou de la présentation d'autres attestations.

Exemple d'une expertise AMS dans le secteur de la construction

La [BG BAU](#) propose une offre de service aux entreprises, l'[AMS – BAU](#) (*Arbeitsschutz mit System – BAU*) pour le secteur de la construction, qui repose sur un guide en onze étapes et sur les conseils de collaborateurs de la BG spécifiquement qualifiés pour le programme.

L'entreprise, avant de mettre en place les 11 étapes du système de management, doit procéder à l'évaluation de son organisation générale en matière de SST. Un questionnaire approprié est intégré au guide.

L'équipe dédiée à l'[AMS-BAU](#) épaulé l'entreprise dans la première phase de conseil en matière de prévention des AT/MP dans l'entreprise. Des consultations de suivi sont possibles tout au long de la mise en œuvre du SMSST. Le processus de conseil est contrôlé par un consultant AMS BAU de la BG BAU. A noter que celle-ci est la seule à imposer une interview avec l'entreprise au début de la démarche.

AMS-BAU a été développé pour tenir compte des particularités du secteur de la construction. Le guide offre ainsi un véritable manuel pour une organisation efficace de la SST. La liaison avec d'autres systèmes de gestion comme les normes ISO 9001, 18001 ou 45001 est parfaitement possible. Le respect des [11 étapes pour une construction sûre et rentable](#) est contrôlé et certifié sur demande par la BG BAU. La procédure d'expertise est définie dans une annexe "Principe de procédure pour l'AMS BAU". Ce principe procédural est conservé dans le dossier et remis lors de la consultation.

Une documentation complète doit accompagner la mise en œuvre de l'AMS-BAU. Des aides à la mise en œuvre sont disponibles sur Internet. Les documents doivent être examinés annuellement pour évaluer l'efficacité de l'organisation de la SST dans l'entreprise.

13 LV 58 - LASI Veröffentlichung : Publication 58 du LASI

Exemple d'une expertise AMS de la BG de l'administration (VBG)

Les entreprises affiliées à la VGB sont les prestataires de services, les banques, compagnies d'assurance, agences de travail temporaire, bureaux d'ingénieurs et d'architectes, cabinets d'avocats, églises, clubs de sport, entreprises du secteur de la céramique et du verre, entreprises de transports en commun.

Pour ce secteur, des outils ont été développés et, contrairement à l'AMS-BAU, mis directement en ligne pour aider les entreprises à réaliser :

- [un examen initial de l'organisation générale de la SST de l'entreprise](#)
- [les 7 étapes pour la mise en place du système de management \(AMS\)](#)
- [un audit interne.](#)

La VBG a publié en avril 2018 la 5^e version de son guide spécifique pour ses entreprises affiliées intitulé [Systèmes de management de la SST – 7 étapes pour une entreprise sûre et saine](#). Cette version comprend en particulier une annexe opérant un comparatif entre son document, le Guide national pour les SMSST et la norme DIN ISO 45001 montrant les spécificités de l'ISO 45001.

La VBG a également créé en novembre 2018 un questionnaire spécifique pour les entreprises souhaitant être expertisées sur leur conformité à la DIN ISO 45001.

Parmi les particularités de la DIN ISO 45001 que la VBG a identifiées par rapport à l'AMS figurent la définition claire du contexte de l'entreprise, la participation et la consultation des salariés (y compris les fournisseurs et sous-traitants), la prise en compte des risques et des opportunités en matière de santé et de sécurité au travail ainsi que la culture de prévention qui va dans le sens de la campagne [Kommitmentsch](#) lancée par la DGUV en 2017.

Le cas particulier de la BG Santé (BGW)

Cette BG a adopté une démarche particulière qui repose sur un SMSST intégré dans le management de la qualité, le MAAS-BGW¹⁴. Il s'agit d'élaborer un SMSST - essentiellement pour les grands établissements de santé et en particulier les hôpitaux - qui impose l'intégration du management de la SST dans un système de management de la qualité déjà en place. Pour la BGW, les avantages mis en avant sont, outre un travail sûr et sain, une amélioration de la productivité et de la compétitivité notamment en raison des interactions avec la qualité.

2.3 Espagne : des guides généralistes

En Espagne, le thème des SMSST (notamment de l'OHSAS 18001 puis de l'ISO 45001) est à l'origine de nombreuses productions, que ce soit des articles ou des brochures. L'[INSST](#) a publié notamment plusieurs notes techniques de prévention (NTP) sur la gestion de la SST. Mais ces documents font davantage la promotion de la mise en place d'un SMSST dans l'entreprise qu'ils ne fournissent de cadre précis pour leur mise en œuvre.

14 MAAS-BGW: Managementanforderungen der BGW zum Arbeitsschutz

La [MC Mutual¹⁵](#), a publié en 2007 un guide pratique [Système de gestion de la prévention des risques de travail](#) pour fournir aux PME/TPE toutes les informations disponibles et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre, de manière simple et pratique, un SMSST. Sous réserve de l'adapter aux particularités du secteur d'activité de l'entreprise, ce guide propose des conseils pratiques sur les 4 étapes de mise en place d'un SMSST : Organisation, Planification, Exécution, Contrôle.

Chaque étape contient une série d'actions à mettre en œuvre de façon consécutive et répétée de manière cyclique.

La [Fremap](#), autre Mutua, a également publié un [Manuel de gestion de la prévention des risques professionnels](#) qui propose aux entreprises des informations sur des aspects théoriques de la mise en œuvre d'un SMSST ainsi qu'un [Manuel pratique pour la mise en œuvre de la norme OHSAS 18001](#).

La Région de Madrid a publié, elle aussi, un guide intitulé [Système de gestion de la prévention inclusive des risques professionnels](#) en 2012 contenant des informations généralistes et abordant l'inclusion des handicapés dans le cadre du SMSST.

Ces différents documents espagnols émanant d'organismes d'assurance restent très généralistes.

3. Les incitations financières

Les pays étudiés proposent pour la plupart des aides financières, sous forme de baisse de cotisations sociales ou d'aides directes aux entreprises qui mettent en œuvre un SMSST. Ces incitations financières visent à motiver les entreprises et par là même à soutenir ces actions utiles au développement d'une culture de prévention durable des risques professionnels.

Au **Danemark**, le dispositif d'[incitations financières](#) lié à la mise en œuvre d'un SMSST a pris fin en décembre 2002 et n'a pas été remplacé depuis.

En **Italie**, les entreprises qui appliquent des normes de SMSST peuvent bénéficier d'une réduction de leurs cotisations conformément à un [décret ministériel](#) du 12/12/2000 ou d'aides financières. Pour y prétendre, l'entreprise doit démontrer qu'elle a bien obtenu la certification de son SMSST selon la norme BS OHSAS 18001 ou la norme italienne [UNI 10617 : 2012](#)¹⁶ ou encore d'autres normes reconnues au niveau national et international. La mise en place d'un SMSST fondé sur un SGSL permet également de bénéficier du dispositif.

Par ailleurs, chaque année, l'INAIL lance un [avis à propositions](#) aux entreprises qui souhaitent bénéficier d'aides directes pour des investissements liés à la SST ou pour la mise en place d'un SMSST. Ainsi, pour l'année 2018, 370 millions d'euros ont été alloués

15 La MC Mutual est une mutuelle d'employeurs (Mutua) assumant la mission d'assurance des AT/MP. Elle fournit également des services de prévention aux entreprises.

16 La norme spécifie la terminologie et les exigences de base pour la préparation et la mise en œuvre d'un SMSST visant à la prévention des accidents majeurs liés à l'utilisation de substances dangereuses

aux entreprises, dont 2 millions à celles ayant mené à bien leur projet de SMSST. Les entreprises intéressées doivent déposer une demande auprès de l'INAIL qui juge la recevabilité de la demande¹⁷.

En **Allemagne**, des incitations financières existent, par exemple par la BG BAU (construction) si l'entreprise obtient une évaluation positive lors du premier bilan de son SMSST réalisé avec l'aide de la BG. Elle touchera 2 000 euros puis 1000 euros à chaque évaluation réussie. Le certificat est valable 3 ans.

La VBG assure aussi les compagnies de travailleurs temporaires/intérimaires. Celles qui obtiennent le certificat AMS bénéficient d'un soutien financier annuel sous la forme d'une prime de prévention. En contrepartie, la VBG fait des expertises annuelles relatives à l'efficacité. Toutefois, l'entreprise pourra perdre son certificat AMS si, lors d'un contrôle, la personne chargée de la surveillance constate d'importantes insuffisances. C'est une sorte de contrôle renforcé de ces entreprises.

En 2018, environ 60 entreprises de travail temporaire ont obtenu une prime d'au moins 4000 € chacune.

Au **Luxembourg**, l'AAA propose également des [aides financières](#) pour la mise en place des systèmes suivants : la norme ISO 45001, le référentiel OHSAS 18001, la SCC¹⁸ et la certification sécurité [MASE/UIC](#). L'aide prend la forme d'une prise en charge des frais pour la mise en place d'un de ces référentiels via une subvention unique et non récurrente plafonnée à 10 000 €. La prise en charge des frais de la migration du référentiel OHSAS 18001 vers la norme ISO 45001 s'élève à 1 000 €. Peuvent être considérés les frais, hors taxe, engendrés par les services des conseillers extérieurs pour la mise en place du système (prise en charge des audits à blanc et des réunions de travail) ainsi que les frais engendrés par le premier audit de certification, l'audit de migration OHSAS 18001 vers l'ISO 45001.

Pour les entreprises qui le souhaitent, l'AAA a développé une mission de conseil et de labellisation destinée à encourager les entreprises à mettre en place un système de SMSST. Cette action est menée dans le cadre du label "[Sécher & Gesond mat System](#)" (cf. infra).

En **Espagne**, la [Région de Castilla e Léon](#) propose, par [arrêté](#), des [subventions](#) aux entreprises qui obtiennent la certification d'un SMSST conforme à la norme ISO 45001 et réalisée par une structure accréditée par l'entité nationale d'accréditation ou un organisme équivalent de l'Union européenne. La Région accorde aussi ces subventions dans le cadre d'un renouvellement de certification. 60% des dépenses éligibles sont subventionnées avec les limites suivantes :

- dans le cas où la mise en œuvre et la certification du SMSST sont subventionnées conjointement, la subvention ne peut dépasser 3 000 euros,
- en cas de financement de la certification initiale ou de son renouvellement ultérieur, la subvention ne peut dépasser 1 500 euros.

La Région de l'Andalousie propose également des [subventions](#) aux entreprises qui mettent en place leur premier SMSST. Les incitations vont de 1 200 euros à 12 000 euros. La Région propose ce type d'incitations financières depuis 2011.

17 Voir "[Exemples d'incitations financières à la prévention des risques professionnels en Europe](#)", EUROGIP-134F

18 Safety Checklist for Contractors

4. Certificats et labels

Au **Luxembourg**, l'AAA a créé le label "[Sécher & Gesond mat System](#)" (LSG) certifiant le SMSST d'une entreprise afin d'encourager les efforts particuliers des employeurs en matière de prévention des risques.

En effet, avec sa réforme du 12 mai 2010, l'assurance accident a mis l'accent sur ses missions de conseil et de formation des salariés et employeurs en matière de sécurité et santé au travail afin d'aider les entreprises à mieux développer leur stratégie de prévention.

Dans ce contexte, le service de prévention de l'AAA vient de lancer une prestation se déclinant en deux volets :

- Un volet conseil individualisé : dans un souci d'aider en particulier les petites entreprises, l'AAA a décidé de renforcer son service de conseil individualisé qui s'est révélé être le moyen le plus efficace pour accompagner les entreprises dans leur démarche d'une gestion efficace de la SST ;
- Un volet labellisation : à côté de cette assistance personnalisée, l'administration entend proposer aux entreprises ayant choisi d'avoir recours à ses services de conseil, et sous certaines conditions, une certification de leur système de gestion de la sécurité et de la santé au travail sous forme du label "Sécher & Gesond mat System". En plus des avantages liés au conseil individualisé, le label offre une image de qualité aux entreprises.

Pour bénéficier de ce conseil, les entreprises doivent :

- S'engager par écrit par le biais d'une convention entre la direction et le service prévention de l'AAA.
- Réaliser une auto-évaluation : l'entreprise s'évalue en remplissant un [questionnaire](#) ; la 1^{ère} partie est dédiée à la législation en matière de SST (14 questions) et la 2nde aux différents risques que l'on peut rencontrer en entreprise (28 questions). Pour chaque famille de risques, une note explicative permet à l'entreprise de mieux comprendre les questions posées. Le score des réponses affirmatives au questionnaire doit être de 100% pour la partie législative et d'au moins 75% pour la partie dédiée aux différents risques rencontrés dans l'entreprise (du moins lors de la certification initiale, le but étant d'atteindre 100% après 3 ans). Les questions relatives aux différentes familles de risques sont pondérées selon leur importance.

Lorsque l'entreprise est éligible, l'AAA offre des conseils personnalisés et le service de prévention des mesures d'accompagnement : analyse de l'auto-évaluation, actions de mise en conformité éventuelles et, le cas échéant, préparation à l'audit.

Le label est ensuite décerné aux entreprises qui respectent les critères développés dans le questionnaire d'auto-évaluation, au plus tôt six mois après le début de la procédure. C'est un organisme indépendant qui à la suite d'un audit donne le label. Il pourra être retiré si l'entreprise ne respecte plus les conditions du questionnaire et/ou en cas d'accident du travail grave ou de maladie professionnelle pour lesquels la responsabilité de l'entreprise a pu être démontrée.

Par ailleurs, les entreprises s'engagent à procéder à un ré-audit partiel tous les ans et intégral tous les trois ans.

En **Allemagne**, toutes les BG délivrent des certificats aux entreprises qui ont mis en place avec succès un SMSST selon les AMS. La procédure pour obtenir le certificat AMS basé sur le NLF est exclusivement conduite et délivrée par les organismes d'assurance accident ou par les inspecteurs du travail de l'État. Il n'est pas possible de recourir à une entreprise de certification privée.

Pour toutes les BG, en général, le conseil et l'expertise sont gratuits et couverts par les cotisations des affiliés pour les AT/MP. Dans certains cas, l'expertise peut être également soutenue financièrement par la BG.

La mise en œuvre du SMSST réalisée avec l'accompagnement de la BG et avec le planning des mesures de l'entreprise qui en résulte est vérifiée dans le cadre de l'évaluation par l'organisme d'assurance accident. L'expert n'est pas la même personne que celle qui a conseillé l'entreprise sur son SMSST. C'est en principe un superviseur ayant une qualification spécifique en SMSST. L'entreprise peut, si elle le souhaite, se faire aider par un consultant extérieur mais la BG vérifiera in fine que l'entreprise a bien mis en œuvre l'AMS.

L'assurance accident délivre une attestation, valable 3 ans, renouvelable, certifiant que le SMSST de l'entreprise satisfait aux exigences de l'organisme d'assurance accident (ou du Guide national).

Le certificat AMS basé sur les référentiels des BG et du NLF est exclusivement délivré et contrôlé par les BG ou par les inspecteurs du travail du gouvernement.

La certification OHSAS 18001, DIN ISO 45001 ou SCC/SCP est réalisée par des organismes de certification accrédités. Ces standards peuvent éventuellement être contrôlés et certifiés en plus de l'AMS.

Le certificat délivré par les BG est d'un haut niveau. Les experts des BG ont une expérience professionnelle de la SST. Ils vérifient que l'entreprise respecte les exigences légales (évaluation des risques, mesures de prévention, vérifications périodiques obligatoires, ...) d'une part et que le SMSST qu'elle a mis en place est conforme aux exigences d'un système de management d'autre part. Cela fait l'objet d'un accord écrit entre l'entreprise et la BG. 10 à 20% des entreprises échouent à l'expertise de la BG.

Toutes BG confondues, 3 707 entreprises ont eu des certificats AMS valides en 2018. Environ 560 000 salariés travaillaient dans ces entreprises ayant un certificat AMS. Du côté des régions, environ 400 entreprises de Bavière et de Saxe ont le certificat OHRIS, ce qui est presque 10 fois moins que pour le certificat des BG.

Exemple à la BG BAU

La BG BAU fournit une offre de service incluant :

- la consultation initiale avec un état des lieux de l'organisation de la SST dans l'entreprise et la clarification du champ d'application ;
- les consultations de suivi ;
- l'examen formel de la mise en œuvre de l'AMS BAU par un expert AMS BAU de la BG BAU.

Sur la base des résultats de l'expertise, la BG BAU délivre ensuite un certificat confirmant que l'entreprise satisfait bien aux exigences de l'AMS BAU. Le certificat AMS BAU ne dispense pas l'entreprise de l'inspection des sites par la BG BAU. La validité du certificat est limitée à trois ans. La date d'expiration est indiquée sur le certificat. Une fois la période de validité expirée, l'entreprise affiliée peut obtenir une réémission du certificat pour une nouvelle période de trois ans après une nouvelle expertise concluante. Avec le certificat, l'entreprise acquiert le droit d'utiliser le logo AMS BAU à des fins commerciales pendant la durée de validité du certificat, par exemple dans ses offres, ses actions publicitaires (également sur son propre site Internet) et dans les correspondances.

L'entreprise doit fournir une fois par an la preuve du bon fonctionnement du système de management de la SST (avec indication de la fréquence des accidents). Des informations complémentaires sur les changements intervenus dans l'organisation (par exemple, nouvelle raison sociale, nouveaux sites ou entités organisationnelles indépendantes) doivent être fournies et complétées par des annexes.

Les événements suivants peuvent entraîner le retrait du certificat :

- la "communication annuelle relative à l'audit interne" n'est pas soumise à temps ou est incomplète ;
- la survenue d'accidents graves (p. ex. accident mortel dû à des insuffisances organisationnelles, accidents massifs) ;
- des violations flagrantes des règles et réglementations applicables ;
- l'engagement d'une procédure d'infraction administrative ;
- l'usage abusif du certificat (p. ex. utilisation du certificat en dehors de son champ d'application) ;
- un changement de raison sociale ;
- une initiative émanant de tiers (p. ex. interdiction d'exercer des activités commerciales en raison d'un manque de fiabilité).

Exemple à la VBG

La VBG conduit en moyenne 80 expertises par an et consacre beaucoup de temps en amont au conseil. Sur les 150 superviseurs, environ, de la VBG, 40 sont qualifiés en plus experts AMS.

En 2018, pour le secteur couvert par la VBG, 258 entreprises représentant un total de 152 415 salariés étaient certifiées AMS (contre 50 en 2009). La taille de ces entreprises est en général au-dessus de 10 salariés car la mise en place d'un SMSST mobilise d'importantes ressources.

15 de ces 258 certificats de la VBG attestent également d'une conformité à l'OHSAS 18001 et 21 entreprises ont reçu leur certificat AMS pour la première fois en 2018. Huit entreprises ont été certifiées conformes à DIN ISO 45001 en plus de l'AMS.

La VBG considère que la publication de DIN ISO 45001 a relancé l'intérêt des entreprises pour les SMSST et devient une porte d'entrée pour eux. Les entreprises qui veulent la certification ISO 45001 connaissent l'importance de la prévention. Certaines se tournent vers leur BG pour être conseillées et aidées. Les entreprises qui commencent à s'intéresser à DIN ISO 45001 demandent des informations sur la consultation et de la participation, l'évaluation des opportunités et la gestion des entreprises extérieures, par exemple.

Au **Danemark**, un système de certificat par smileys a été mis en place. Après chaque visite d'une entreprise, l'[Arbejdsmiljo](#) attribue un smiley :

- [vert](#) si l'entreprise suit la réglementation en vigueur et n'a pas reçu de décisions d'infractions formelles en matière de prévention des AT/MP ;
- [jaune](#) si elle reçoit une [injonction](#) ;
- [rouge](#) si elle dû cesser son activité immédiatement lors de la visite.

L'Arbejdsmiljo publie la liste des entreprises et le smiley attribué sur son site Internet. Il existe également un [krone smiley](#) décerné aux entreprises ayant reçu un certificat de mise en œuvre d'un SMSST. L'attribution de Krone smiley a été mise en place en 2001. Pour l'obtenir, l'entreprise doit mettre en place un SMSST en obtenant une certification selon :

- la norme OHSAS 18001 ou ISO 45001 ;
- un certificat du système de gestion d'entreprise ;
- un certificat d'environnement de travail par inspection

Le certificat qui permet l'obtention d'un krone smiley doit être délivré par un [organisme certificateur](#) accrédité par le [Danak](#)¹⁹ ou par un organisme d'accréditation reconnu de la même manière. C'est l'organisme certificateur qui informe l'Arbejdsmiljo de la certification de l'entreprise. Si celle-ci le souhaite, elle peut rejoindre la liste des entreprises ayant obtenu le krone smiley.

Pour obtenir un krone smiley selon la norme OHSAS 18001 ou l'ISO 45001 les entreprises doivent respecter, outre les exigences de la norme, deux exigences supplémentaires²⁰ :

- l'entreprise/unité de production ne doit pas avoir de problèmes de SST importants,
- l'entreprise/unité de production doit disposer d'une procédure garantissant la participation des employés ou de leurs représentants à :
 - o la détermination, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de l'environnement de travail,
 - o la cartographie et l'évaluation de l'environnement de travail,
 - o la préparation de plans d'action.

Un [décret](#) entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 a prévu le remplacement de la norme OHSAS 18001 par la norme ISO 45001 pour ce qui est de l'obtention du krone smiley via la mise en place d'un SMSST.

En février 2010, une [étude](#) a été réalisée sur la mise en place de SMSST dans 13 entreprises ayant obtenu un krone smiley dans les 3 dernières années. Les auteurs ont jugé les résultats de l'enquête plutôt positifs même si selon eux, l'obtention d'un krone smiley ne garantit pas toujours un environnement de travail satisfaisant en matière de SST.

D'ailleurs en 2016, les krone smileys ont été au centre d'un [débat politique et médiatique](#) : un parlementaire a découvert que les entreprises porteuses du label déclaraient davantage d'AT/MP que les entreprises non labellisées et que 7 des 10 entreprises qui avaient enregistré le plus d'accidents au Danemark possédaient le krone smiley.

19 DANAK - Den danske akkrediteringsfond : organisme national d'accréditation

20 [Décret 1191 du 9 octobre 2013](#)

5. Contrôle et responsabilité des entreprises

En **Italie**, en cas d'AT/MP, une entreprise peut être exonérée de poursuites judiciaires²¹ si elle a mis en place un SMSST (SGSL, ou OHSAS 18001)²² qui contient toutes les obligations légales concernant :

- les équipements, les installations, les lieux de travail, les agents chimiques, physiques et biologiques ;
- l'évaluation des risques et la mise en œuvre de mesures de prévention et de protection correspondantes ;
- les urgences, les premiers secours, la gestion des contrats, les réunions périodiques sur la sécurité, les consultations avec les représentants des travailleurs en matière de sécurité ;
- les activités de surveillance de la santé ;
- les activités d'information et de formation des travailleurs ;
- les activités de supervision concernant le respect des procédures et des instructions de travail en matière de sécurité par les travailleurs ;
- les attestations requises par la loi ;
- des contrôles périodiques de la mise en œuvre du SMSST et de l'efficacité des procédures adoptées.

En outre, pour bénéficier de cette exonération, l'entreprise doit avoir organisé les compétences nécessaires à la vérification, l'évaluation, la gestion et au contrôle des risques. L'entreprise doit également avoir prévu des sanctions disciplinaires en cas de non-respect des mesures de prévention. Le SMSST doit aussi avoir été mis à jour régulièrement et dès qu'un événement ou une nouvelle réglementation le nécessite.

Au **Danemark**, suite au débat politique suscité en 2016, le législateur a décidé de renforcer le contrôle des organismes certificateurs. Pour pouvoir délivrer le krone smiley, les organismes certificateurs doivent désormais prouver qu'ils ont suivi une formation spécifique sur les questions psychosociales.

De plus, un renforcement du contrôle des entreprises labellisées a également été décidé en 2018 alors qu'elles étaient généralement exemptes de contrôle inopiné sur les questions de SST sauf en cas de problèmes. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2018 et jusqu'en 2021, l'Arbejdsmiljø doit mener des visites d'inspection gratuites dans au moins 500 entreprises labellisées pour évaluer leur SMSST et s'assurer que leur certification est justifiée. Un rapport sera réalisé par l'Arbejdsmiljø à l'issue de cette campagne d'inspection de 3 ans.

En Allemagne, la stratégie allemande de prévention vise à ce que les organismes d'assurance accident et les inspecteurs du travail de l'Etat travaillent ensemble. Si, lors d'une révision un manquement grave est constaté, l'entreprise pourra perdre son certificat AMS délivré par une BG. Une sorte de contrôle renforcé s'applique donc dans les entreprises ayant un certificat AMS.

21 Dans le cadre de l'article 30 du décret-Loi 81/2008 et du décret 231/01
<http://www.medicoeleggi.com/argomenti000/italia2008/400116-30.htm>

22 Et probablement ISO 45001 d'ici 2021

Du côté des Länder, les conséquences de l'existence d'un SMSST sont clairement stipulées au chapitre 6 du document LASI LV58 : "La réussite d'un examen d'efficacité d'un SMSST ou d'un système semblable doit aboutir à alléger les mesures de surveillance initiées en interne par les services d'inspection du travail. Ceci est notamment le cas lorsque l'entreprise présente des attestations, des labels ou d'autres certificats évaluant l'organisation de la SST de l'entreprise, qui répondent aux contenus et exigences du NLF." En Bavière et en Saxe, l'obtention du certificat OHRIS permet donc un allègement des contrôles.

Les certificats des BG permettent également d'alléger les mesures de surveillance des services d'inspection du travail. Les principes directeurs de la DGUV précisent qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer des évaluations de surveillance de routine au cours de la période de l'attestation étant donné que l'organisme d'assurance accident reçoit régulièrement des informations sur l'entreprise (nombre d'accidents, formations par l'organisme d'assurance accident, visites des personnes chargées du contrôle ...). Il appartient, le cas échéant, de diligenter une évaluation intermédiaire si les données transmises le requièrent.

Un superviseur qui effectue une visite dans une entreprise détentrice d'un certificat AMS délivré par une BG s'intéressera aux processus relatifs au management, à la participation des salariés, à sa politique et à ses objectifs en matière de SST et non pas en premier lieu aux "basiques" des premiers secours ou des dispositifs d'urgence, comme les extincteurs, par exemple.

Références bibliographiques

International

Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail, ILO-OSH 2001. 2^e édition, Genève : Bureau international du Travail, 2002, 45 pages

https://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/normative-instruments/WCMS_112581/lang--fr/index.htm

OSHAS 18001 : 2007 Systèmes de management de la SST – Exigences

OSHAS 18002 : 2007 Lignes directrices pour la mise en œuvre de la spécification

ISO 45001 :2018 : Systèmes de management de la SST – Exigences et lignes directrices pour leur utilisation

Référentiel MASE-UIC (Manuel d'amélioration sécurité des entreprises) – Editions 2007 et 2014

Allemagne

Leitfaden für Arbeitsschutzmanagementsysteme des Bundesministeriums für Wirtschaft und Arbeit (BMWA), der obersten Arbeitsschutzbehörden der Länder, der Träger der gesetzlichen Unfallversicherung und der Sozialpartner (Guide pour les systèmes de management de la sécurité et de la santé au travail du ministère fédéral de l'Economie et du Travail, des autorités supérieures d'inspection du travail des Länder, des organismes d'assurance accident et des partenaires sociaux), juin 2002, 21 pages

https://www.dguv.de/medien/fb_org/dokumente/nat_leit_ams.pdf

Grundsätze der behördlichen Systemkontrolle (Principes directeurs du contrôle administratif du système), Länderausschuss für Arbeitsschutz und Sicherheitstechnik (LASI), 2011, 46 pages

https://lasi-info.com/uploads/media/lv54_01.pdf

Beratung der Länder zu und Umgang der Länder mit Arbeitsschutzmanagementsystemen LV 58 (Conseils destinés aux Landers relatifs aux systèmes de management de la sécurité et de la santé au travail et à leur mise en œuvre), Länderausschuss für Arbeitsschutz und Sicherheitstechnik (LASI)2013, 26 pages

https://lasi-info.com/uploads/media/lv58_01.pdf

Arbeitsschutzmanagementsysteme - Managementsysteme für Sicherheit und Gesundheit bei der Arbeit (Systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail), DGUV, 2015, 46 pages

<https://publikationen.dguv.de/regelwerk/regelwerk-nach-fachbereich/organisation-des-arbeitsschutzes/systematische-integration-von-sicherheit-und-gesundheit-in-den-betrieb/2902/arbeitsschutzmanagementsysteme-managementsysteme-fuer-sicherheit-und-gesundheit-bei-der-arbeit>

Arbeitsschutz - mit System sicher zum Erfolg (Santé et sécurité au travail - un système qui assure le succès), DGUV, 2017, 16 pages

<https://publikationen.dguv.de/dguv/pdf/10002/211-030.pdf>

AMS BAU : 11 Arbeitsschritte zum sicheren und wirtschaftlichen Baubetrieb (Des entreprises de construction sûres et rentables en 11 étapes), BG BAU, 2015, 114 pages

https://www.bgbau.de/fileadmin/Themen/Arbeitsschutz/Arbeitsschutz_organisieren/AMS_BAU_Ordner_2016_WEB.pdf

AMS VBG : 7 Schritten zum sicheren und gesunden Betrieb (Systèmes de management : En 7 étapes pour un fonctionnement sûr et sain), VBG, 2018, 68 pages
http://www.vbg.de/SharedDocs/Medien-Center/DE/Broschuere/Themen/Arbeitsschutz_organisieren/AMS_Arbeitsschutz_mit_System.html

Managementanforderungen der BGW zum Arbeitsschutz (MAAS-BGW) Integration von Arbeitssicherheit und Gesundheit in ein Qualitätsmanagementsystem (Exigences de gestion de la BGW en matière de sécurité et de santé au travail (MAAS-BGW) Intégration de la sécurité et de la santé au travail dans un système de gestion de la qualité), 2010, 84 pages
https://www.bgw-online.de/DE/Medien-Service/Medien-Center/Medientypen/BGW-Broschueren/BGW04-08-003_Managementanforderungen-der-BGW-zum-Arbeitsschutz-MAAS.html

Danemark

Arbejdsmiljøcertificering – hvordan og hvorfor? Erfaringer fra offentlige og private virksomheder, der har opnået arbejdsmiljøcertifikat (Certification de l'environnement de travail - comment et pourquoi? Expérience d'entreprises publiques et privées ayant obtenu un certificat en environnement de travail), Forhandlingsfaellesskabet, 2002, 16 pages
<http://www.forhandlingsfaellesskabet.dk/media/9587/Arbejdsmiljoecertificering.pdf>

Styrket arbejdsmiljøindsats – Initiativ 6: DANAK's redegørelse for akkreditering af og tilsyn med certificeringsorganer vedr. Arbejdsmiljøcertificering (Renforcement des efforts en matière d'environnement de travail - Initiative 6: Rapport de DANAK sur l'accréditation et la supervision des organismes de certification concernant la certification de sécurité), AMID, 2016, 31 pages
https://amid.dk/media/2351/danak_initiativ_6.pdf

Bekendtgørelse om anerkendt arbejdsmiljøcertifikat opnået gennem DS/OHSAS 18001 m.v. med senere ændringer Arbejdstilsynet (Décret sur les certificats reconnus de santé et de sécurité au travail obtenus par le biais de DS/OHSAS 18001, etc. avec des modifications ultérieures), 2013
http://dk.amr.at.gl/sitecore/content/at/at/regler/bekendtgorelser/a/arbejdsmiljoecertifikat-gennem-ds-ohsas-18001-1191?sc_lang=da

Certificering af virksomhedernes arbejdsmiljøarbejde – cerva (Certification du travail en santé et sécurité en entreprise - cerva), AMID, 2010, 40 pages
<https://amid.dk/media/4534/certificering-arbejdsmiljoearbejde.pdf>

Espagne

NTP 484 : Documentación del sistema de prevención de riesgos laborales (I), INSST (INSHT), 1998, 4 pages
https://www.insst.es/documents/94886/326962/ntp_484.pdf/a1a4ca1d-c5bb-4558-8bcc-4692501201ff?version=1.0,

NTP 485 : Documentación del sistema de prevención de riesgos laborales (II), INSST (INSHT), 1998, 6 pages

https://www.insst.es/documents/94886/326962/ntp_485.pdf/67550d1f-2605-4837-bd9e-0426d2a2c332?version=1.0

NTP 558: Sistema de gestión preventiva: declaración de principios de política preventiva, INSST (INSHT), 2000, 4 pages

https://www.insst.es/documents/94886/327064/ntp_558.pdf/cda844c0-719b-4536-abc1-c6e4918d4397?version=1.0

NTP 559 : Sistema de gestión preventiva: procedimiento de control de la información y formación preventiva, INSST (INSHT), 2000, 4 pages

https://www.insst.es/documents/94886/327064/ntp_559.pdf/2161d582-5ba9-453e-bbe2-a350cc51174d?version=1.0

NTP 561 : Sistema de gestión preventiva: procedimiento de comunicación de riesgos y propuestas de mejora, INSST (INSHT), 2000, 6 pages

https://www.insst.es/documents/94886/327064/ntp_561.pdf/c1f6b5a5-8434-4c8c-b98c-6845a3f661b7?version=1.0

NTP 562 : Sistema de gestión preventiva: autorizaciones de trabajos especiales, INSST (INSHT), 2000, 3 pages

https://www.insst.es/documents/94886/327064/ntp_562.pdf/0bf0d9a5-1c9f-41c0-aa2b-08991d73f997?version=1.0

NTP 563 : Sistema de gestión preventiva: gestión de procesos de cambios en la empresa, INSST (INSHT), 2000, 4 pages

https://www.insst.es/documents/94886/327064/ntp_563.pdf/2aa15fca-6030-4da0-92b4-5d87cb461a66?version=1.0

NTP 564 : Sistema de gestión preventiva: procedimiento de contrata, INSST (INSHT), 2000, 5 pages

https://www.insst.es/documents/94886/327064/ntp_564.pdf/1c9d04f6-2c64-45e6-8d80-6f205493a13e?version=1.0

NTP 565: Sistema de gestión preventiva: organización y definición de funciones preventivas, INSST (INSHT), 2000, 5 pages

<https://www.insst.es/documents/94886/327064/565w.pdf/8820c37b-ab0f-4bad-bdc2-17986254fc30?version=1.0>

NTP 576: Integración de sistemas de gestión : prevención de riesgos laborales, calidad y medio ambiente, INSST (INSHT), 2000, 8 pages

https://www.insst.es/documents/94886/327064/ntp_576.pdf/4b3f6357-1a74-4f2e-b11f-3aa2ebe91eb3?version=1.0

NTP 899 : Ohsas 18001. sistemas de gestión de la seguridad y salud en el trabajo: implantación (II), INSST (INSHT), 2011, 6 pages

<https://www.insst.es/documents/94886/328579/899w.pdf/f80775ed-9932-4eab-b578-123b13590800?version=1.0>

Sistema de gestión de la prevención de riesgos laborales : guía para la pequeña y mediana empresa, MC Mutual, 2007, 70 pages



https://www.mc-mutual.com/documents/20143/47599/sistema_gestion_es.pdf/fc25704a-cd1a-7548-e449-6e69ae43874a

BALCELLS DALMAU, Gerard. Manual práctico para la implantación del estándar OHSAS 18001, Fremap, 2014, 134 pages

<https://prevencion.fremap.es/Buenas%20prcticas/LIB.019%20-%20Manual%20implantacion%20OHSAS%2018001.pdf>

SANCHEZ IGLESIAS Angel Luis/VILLALOBOS CABRERA Fernando/CIRUJANO GONZALEZ Antonio, Manual de gestión de prevención de riesgos laborales, Fremap, 2007, 418 pages

<https://prevencion.fremap.es/Buenas%20prcticas/LIB.005%20-%20Libro%20Manual%20Gestion%20PRL.pdf>

Sistema de gestión de la prevención de riesgos laborales inclusivo, Comunidad de Madrid, 2012, 78 pages

http://www.madrid.org/cs/Satellite?blobcol=urldata&blobheader=application%2Fpdf&blobheadername1=Content-Disposition&blobheadervalue1=filename%3D6%5B1%5D.+SGPRLI_2.pdf&blobkey=id&blobtable=MungoBlobs&blobwhere=1310853507923&ssbinary=true

Italie

Linee di indirizzo per l'implementazione dei sistemi di gestione per la salute e sicurezza nelle imprese a rete (Lignes directrices pour la mise en œuvre de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité dans les entreprises de réseau), INAIL/Conorzio elis, 2015, 60 pages

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sgsl/modelli-applicativi/sgsl-ar-ed-2015.html>

Linee d'indirizzo Sistema di gestione della salute e sicurezza sul lavoro nelle aziende sanitarie pubbliche della regione Lazio - Sgsl-As (Système de lignes directrices pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail dans les services de santé publique de la région du Latium), INAIL/Salute Lazio/Regione Lazio, 2015, 125 pages

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sgsl/modelli-applicativi/linee-di-indirizzo-sgsl-as.html>

Linee d'indirizzo per l'applicazione di un Sistema di gestione della salute e sicurezza sul lavoro per l'industria chimica (Lignes directrices pour la mise en œuvre d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans l'industrie chimique), INAIL/FEDERCHIMICA/FILCTEMCGIL/FEMCA - CISL/UILTEC - UIL/CERTIQUALITY/HENKEL ITALIA S.r.l, 2013, 55 pages

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sgsl/modelli-applicativi/linee-di-indirizzo-per-l-applicazione-di-un-sistema-di-gestione.html>

Modelli applicativi per un Sistema di gestione della sicurezza sul lavoro per le aziende del settore Gomma plastica (Modèles d'application d'un système de gestion de la sécurité au travail pour les entreprises du secteur du caoutchouc et du plastique), INAIL/ASSOCOMAPLAST/Federazione gomma plastica/Femca Cisl/FILCTEM CGIL, 80 pages, 2014

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sgsl/modelli-applicativi/linee-di-indirizzo-sgsl-gp-edizione-2014.html>

Modelli applicativi per Sistemi di gestione per la salute e sicurezza nelle aziende di servizi pubblici locali che operano nei settori di distribuzione dei principali servizi - gas, acqua, teleriscaldamento, elettricità, servizi funerari (Modèles d'application pour les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité dans les entreprises locales de services publics opérant dans les secteurs de distribution des principaux services - gaz, eau, chauffage urbain, électricité, services funéraires, INAIL/Federutility/ACEA ATO2 S.p.A/Gruppo Iren/A.Se.F. Srl/Diritto del Lavoro Università degli Studi Roma Tre, 76 pages, 2015

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sqsl/modelli-applicativi/linee-di-indirizzo-sqsl-gatef.html>

Modelli applicativi per un Sistema di Gestione integrato salute e sicurezza ambiente nelle aziende del settore energia (Modèles d'application d'un système de gestion intégré pour la sécurité sanitaire et environnementale dans les entreprises du secteur de l'énergie), INAIL/CONFINDUSTRIA

ENERGIA/UNIONE/PETROLIFERA/ENI/EXXONMOBIL/SARAS/FILCTEM CGIL/FEMCA CISL/UIILTEC UIL, 2013, 200 pages

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sqsl/modelli-applicativi/linee-di-indirizzo-sqi-ae.html>

Linee di indirizzo per la realizzazione di un Sistema di gestione della salute e della sicurezza dei lavoratori per le aziende dei servizi ambientali e territoriali - Sgsl-R (Lignes directrices pour la mise en œuvre d'un système de gestion de la santé et de la sécurité des travailleurs pour les entreprises de services environnementaux et territoriaux) - Sgsl-R, INAIL/Federambiente/ASIA spa/AMIU spa/Hera spa/AMSA spa/AMA spa/Fondazione Rubes Triva/Il Quadrifoglio spa/Marche Multiservizi spa/HERA spa, 2012, 81 pages

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sqsl/modelli-applicativi/aziende-dei-servizi-ambientali-e-territoriali.html>

Modelli applicativi per facilitare le micro e piccole imprese nell'implementazione di un Sistema di gestione della salute e sicurezza sul lavoro (Modèles d'application pour faciliter la mise en place d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans les TPE/PME), INAIL/CASARTIGIANI/CLAAAI/CNA/CONFARTIGIANATO/CGIL/CISL/UIIL, 89 pages, 2011

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sqsl/modelli-applicativi/linee-di-indirizzo-sqsl-mpi.html>

Linee di indirizzo per la corretta gestione dei lavori in appalto ai fini della tutela della salute e sicurezza del personale impiegato nella realizzazione della nave, indipendentemente dalla sua appartenenza ad imprese diverse (Lignes directrices pour la bonne gestion des travaux contractuels en vue de la protection de la santé et de la sécurité du personnel employé dans la construction du navire, qu'il appartienne ou non à des compagnies différentes), INAIL/FINCANTIERI, 2011, 50 pages

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sqsl/modelli-applicativi/linee-di-indirizzo-per-i-lavori-in-appalto.html>

Modelli applicativi per le aziende del comparto aeronautico (Ala fissa) ispirati alla cultura dello sviluppo sostenibile e della responsabilità sociale (Modèles d'application pour les entreprises du secteur aéronautique (Fixed Wing) inspirés par la culture du développement durable et de la responsabilité sociale), INAIL/ALENIA AERONAUTICA/FIM CISL/FIOM CGIL/UIILM UIL, 2011, 101 pages

<https://www.inail.it/cs/internet/attivita/prevenzione-e-sicurezza/promozione-e-cultura-della-prevenzione/sqsl/modelli-applicativi/imprese-aeronautiche-ad-ala-fissa.html>



Management en santé et sécurité au travail : référentiels et outils dans cinq pays européens - Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Luxembourg

EUROGIP - Paris
Février 2020
Réf. EUROGIP - 149/F
ISBN: 979-10-97358-15-0

Auteurs : Christèle Hubert-Putaux et Virginie Pluot
Directeur de la publication : Raphaël Haeflinger

EUROGIP, groupement d'intérêt public créé en 1991 par l'Assurance Maladie-Risques professionnels, est un observatoire et un centre de ressources sur la prévention et l'assurance des risques professionnels en Europe

www.eurogip.fr

51, avenue des Gobelins - F-75013 Paris
+33 (0) 1 40 56 30 40
eurogip@eurogip.fr

